

COMMUNE DE MAIZILLY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 11

L'an deux mil vingt trois
Le 24 juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de Maizilly dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Colette LEBEAU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 19 juillet 2023

PRESENTS : Mme LEBEAU Colette, M CHASSAGNE Jean-Paul, MME LEBON Marie-Josée, Mme MEILLER Laetitia, Mme VIVIER Angélique, Mme BOISSE Sabrina, M LOPEZ Anthony, M PATIN Raphaël.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme SANCHES Véronique, M SAFER Michel, M DUHEZ Didier

Secrétaire de séance : Mme MEILLER Laetitia

Délibération 2023-40 : Tarif des concessions cimetière

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2223-1, Considérant qu'il est nécessaire de réviser et mettre en place les tarifs des concessions, columbarium et autres prestations.

Ces prestations pourraient être proposées sur la base des durées et des tarifs suivants :

Pleine terre		Durée	Renouvellement		Durée	Columbarium		Durée	Dispersion	Durée
Simple	Double		Simple	Double						
100	200	15	100	200	15	275	275	15	Gratuit	
180	360	30	180	360	30	550	550	30	Plaque 70€	30

L'accès au jardin du souvenir demeure libre et gratuit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly, à l'unanimité :

- Adopte et fixe ainsi qu'il suit les tarifs des concessions et cases au columbarium, à compter du 1^{er} septembre 2023, à savoir :

Pleine terre		Durée	Renouvellement		Durée	Columbarium		Durée	Dispersion	Durée
Simple	Double		Simple	Double						
100	200	15	100	200	15	275	275	15	Gratuit	
180	360	30	180	360	30	550	550	30	Plaque 70€	30

- Autorise l'accès au jardin du souvenir, libre et gratuit.
- Autorise et donne pouvoir de signature à Mme le Maire à exécuter la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Certifié conforme.

A Maizilly, le 24 juillet 2023

Le Maire,


Colette LEBEAU



Le secrétaire de séance

Mme MEILLER Laetitia, Conseillère

